

1. *Débitrice*: **Clos du Fussy SA**, route de Lully 61,
1470 **Estavayer-le-Lac**
2. *Remarques*: la construction de logements à caractère social, construction de bâtiments locatifs à loyer modéré, l'achat, la vente et la gérance de tels bâtiments.
Cette faillite, prononcée le 9 juillet 2002, a été suspendue faute d'actifs le 25 juillet 2002 conformément à l'art. 230 LP.
Sur demande d'un créancier gagiste, la liquidation est poursuivie en ce qui concerne l'immeuble, art. no 222 du cadastre de commune d'Estavayer-le-Lac, constitués en gage en sa faveur dans le sens de l'art. 230a, al. 2 LP.
Délai pour les productions et les servitudes des créanciers gagistes: 4 novembre 2002.
Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg
(00668520)